

ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE



DÉCLARATION DE SINISTRE

(à remplir par l'assuré)

Ce formulaire comporte les renseignements nécessaires pour que votre déclaration de sinistre soit **réputée constituée** au sens de l'Annexe II à l'article A.243-1 du Code des assurances.

Pour accélérer, le cas échéant, le règlement du sinistre, vous pouvez également transmettre un devis de réparation des dommages déclarés.

Informations relatives au chantier

- Adresse de la construction endommagée :
- Nom du propriétaire : 
- Autres personnes à contacter (syndic, ...) : 
- Adresse principale si différente de celle de la construction objet de la réclamation :
- Date d'ouverture du chantier :
- Date de réception des travaux (réception de l'ouvrage) :
- À défaut, date de la première occupation des locaux :
- Joindre une copie du procès-verbal de réception ; à défaut vous voudrez bien indiquer
 - la date du règlement définitif des travaux :
 - la date d'achèvement de ces travaux :
- Avez-vous eu connaissance de réserves à la réception ? : OUI NON
Si OUI, lesquelles :

Assurance

- N° du contrat DOMMAGES OUVRAGE : (joindre une attestation d'assurance)
- N° de l'avenant :

Dommmages déclarés

Veuillez préciser :

- Les dommages et leurs conséquences (exemple : infiltrations d'eau, d'air ou traces de moisissures, etc.) :
- La localisation précise de ces dommages :
- La date d'apparition de ces dommages :

Fait à, le

Signature et qualité de la personne qui effectue la déclaration

ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE